

MISE À JOUR  
LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022

## BANQUE PRIVÉE

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires 2022

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



# SOMMAIRE

	Extrait standard des principaux tarifs	P.4
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.4
	Banque à distance : CA en ligne	P.6
	Moyens et opérations de paiement	P.7
	Offre groupée de services	P.10
	Irrégularités et incidents	P.17
	Découverts et crédits	P.19
	Épargne et placements financiers	P.20
	Opérations à l'étranger	P.22
	Assurances et prévoyance	P.23
	Succession	P.24
	Autres services	P.24
	Offres pour les jeunes	P.25
	Cartographie des zones européennes	P.27
	Glossaire	P.28
	Résoudre un litige	P.31

# ÉDITO

## Chers clients, chers sociétaires

En 2021, les équipes du Crédit Agricole Centre France sont restées mobilisées chaque jour aux côtés de plus de 870 000 clients particuliers, professionnels ou agriculteurs.

Dans les périodes d'incertitude qui se succèdent, nos valeurs fondatrices de proximité, d'utilité et de solidarité sont plus que jamais d'actualité. Notre utilité et notre raison d'être de banque coopérative locale, c'est agir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société.

Dans cet esprit, pour vous permettre de faire vos choix en toute confiance, nous avons conçu ce guide tarifaire, simple et lisible, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il est également consultable sur notre site [www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance).

Les équipes du Crédit Agricole Centre France restent à votre écoute et vous remercient de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Christophe KIREN  
Directeur général  
Crédit Agricole Centre France

## Votre banque pratique

Pour consulter vos comptes, découvrir les nouveautés  
<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Et depuis votre mobile Application Ma Banque\*  
Application Paiement Mobile\*

Espace sociétaires <https://www.societairescacf.fr/>

Assistance banque en ligne 04 73 74 40 80\*\*

Crédits consommation 0 800 400 888\*\*\*

Opérations de bourse 0 800 268 773\*\*\*

Assurances 0 800 400 222\*\*\*

CA en ligne 0 800 400 444\*\*\*

Service clients 0 800 400 333\*\*\*

service.clients@ca-centrefrance.fr

\* Applications Ma Banque et Paiement Mobile pour IOS et Android

\*\* Coût d'un appel local.

\*\*\* Service et appel gratuits hors coût éventuel de l'opérateur téléphonique

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet :  
<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

---

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



## Extrait standard des principaux tarifs\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	0,20 €/alerte reçue
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) carte MasterCard ou Visa	47,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) carte MasterCard ou Visa	47,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre carte	28,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait à partir du 3 <sup>e</sup> retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	4,25 €/virement GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24,00 €/an
Tenue de compte	1,35 €/mois - 16,20 €/an



## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

### Ouverture, transfert, clôture

Ouverture de compte ▲	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Fourniture de liste des opérations automatiques et récurrentes	25,00 €
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 et article D.312-5 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

### Bon à savoir !

### ▲ Services bancaires de base

Services bancaires de base : ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

## Relevés de compte

Relevé de comptes électronique E-relevé	GRATUIT
Relevés de comptes papier	
• Relevé mensuel	GRATUIT
• Relevé par quinzaine ( <i>facturation mensuelle</i> )	3,20 €
• Relevés Bis et Ter à la quinzaine ou mensuel ( <i>par relevé</i> )*	3,20 €
• Relevé décadaire ( <i>par relevé</i> )	3,20 €
• Relevé journalier	Coût postal
• Relevés Bis et Ter journalier	Coût postal
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevés globaux des avoirs épargne/crédits « Rendez-vous Comptes »	
• Annuel	21,00 €
• Semestriel	16,00 €
• Trimestriel	11,00 €
Relevé IFI (Imposition de la Fortune Immobilière) ( <i>annuel</i> )	50,00 €/an
Rédition de relevé	16,00 €

## Tenue compte

Frais de tenue de compte ▲	1,35 €/mois
Frais de gestion de compte inactif <sup>4</sup> ▲	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées <i>Comportant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</i>	1,30 €/mois

### Bon à savoir !

#### Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

## Services en agence

Versement d'espèces ▲	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲	GRATUIT
Retrait d'espèces dans une agence Crédit Agricole Centre France par carte minute ( <i>gratuit dans l'agence gestionnaire via les cartes LSA page 7</i> ) <sup>10</sup>	3,00 €
Retrait d'espèces de dépannage dans une autre Caisse régionale sur présentation de votre chéquier	GRATUIT
Mise à disposition de fonds	21,00 €
Frais de location de coffre-fort ( <i>selon la taille et le montant assuré</i> )	de 86,00 € à 268,00 €/an
Frais de location saisonnière de coffre-fort	30,00 €/mois
Recommandé avec avis de réception ( <i>par envoi</i> )	8,50 €

\* A l'exception des relevés pour comptes indivis, les mineurs et les comptes-joints dont les clients sont séparés ou divorcés.

## Frais de recherche de documents<sup>5</sup>(réédition)

Simple	18,00 €
Complexe	Sur devis
Photocopie ou page d'édition	2,65 €

## Change

Achat et vente de billets ou de chèques de voyage	
• Frais fixes par opération en agence	6,00 €
• Commande de devises par Internet	GRATUIT
Frais d'affranchissement ( <i>si envoi à domicile</i> )	Coût postal
En sus, des frais fixes pour les chèques de voyage	1,25 % de la valeur de la transaction



## Banque à distance : CA en ligne (abonnement)

**Frais d'utilisation des services de banque à distance  
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc)**  
Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

### Internet

● Essentiel Particulier ou Essentiel Plus	GRATUIT
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲	
● Essentiel Plus Bourse Invest Store Initial	GRATUIT
Services inclus dans le module d'épargne pilotée du Compte à Composer	
● Service de bourse en ligne	GRATUIT
• Invest Store Initial	GRATUIT
• Invest Store Intégral	
- À partir de 24 ordres exécutés par an	GRATUIT
- Moins de 24 ordres exécutés par an	96,00 €
Service d'agrégation de comptes <sup>6</sup>	GRATUIT
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	
Consultation et gestion des comptes d'un majeur protégé (Accès pour le tuteur)	GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance)
- Nos applications mobiles. **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT**
  - Ma Banque<sup>7</sup>
  - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
    - Paylib en Ligne<sup>8</sup>,
    - Paylib sans contact<sup>8,7</sup>,
    - Paylib entre amis<sup>8</sup>.

## Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

● Mini-relevés	1,00 €/mois
● Alerte Fil Mobile / écopage / temps réel de gestion / achat à distance / solde disponible / essentielle - solde débiteur / essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement / souplesse du découvert	0,20 €/message
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



# Moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation carte

#### CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

CATÉGORIE DE CARTE		Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit <sup>1</sup> (carte de paiement à autorisation systématique)	L'Autre carte ▲	28,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)			
• Mastercard		36,00 €/an	
• Mastercard Eko		36,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)			
• Mastercard Globe Trotter		47,00 €/an	
• Mastercard		47,00 €/an	47,00 €/an
• Visa Classic		47,00 €/an	47,00 €/an
• Gold Mastercard		107,00 €/an	107,00 €/an
• Visa Premier		107,00 €/an	107,00 €/an
• World Elite Mastercard			250,00 €/an
• Visa Infinite			250,00 €/an

#### Bon à savoir !



#### Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf gamme Gold, Visa Premier, World Elite, Visa Infinite, l'Autre carte)

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention «carte de crédit». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention «carte de débit».

#### CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE<sup>2</sup>

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
MasterCard Cartwin ou Visa Cartwin <sup>9</sup> *	47,00 €/an	47,00 €/an
Gold MasterCard Cartwin ou Visa Premier Cartwin <sup>9</sup> *	107,00 €/an	107,00 €/an

#### CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Agence (LSA)

GRATUIT

#### Bon à savoir !



#### Bonus Carte Sociétaire

Chaque retrait dans un distributeur du Crédit Agricole et chaque paiement avec une carte sociétaire donnent lieu au versement par la Caisse régionale de Crédit Agricole :

- d'une allocation de 0,01 € sur un ou plusieurs fonds destinés à mettre en oeuvre des actions régionales en faveur du développement local.
- d'un bonus de 0,01 € qui viendra en déduction de la prochaine cotisation carte.

Une participation minimale<sup>11</sup> de 1,00 € reste à la charge du client.

#### Paiement par carte

Paiement par carte en euro\*\* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire\*\*\*

GRATUIT  
2,20 % du montant de l'opération

\* Existent en version sociétaire.

\*\* Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

\*\*\* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

## Paiement par carte (suite)

### Autres paiements par carte\*

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

GRATUIT

2,20 % du montant de l'opération

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarification que les paiements par carte.

## Retrait par carte

### RETRAIT PAR CARTE EN EURO\*\* DANS LA ZONE EURO OU DANS UN PAYS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE)

#### RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• L'Autre carte ▲	GRATUIT	1,00 €/retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait
• Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/retrait à partir du 3 <sup>e</sup> retrait
• Maestro		
• Mastercard Eko	GRATUIT	1,00 €/retrait au-delà du 25 <sup>e</sup> retrait
• Mastercard Globe Trotter		
• Mastercard ou Visa		
• Carte Cartwin		
• Carte Supplétis		
• Gold Mastercard		
• Visa Premier		
• Gold Mastercard Cartwin	GRATUIT	1,00 €/retrait à partir du 3 <sup>e</sup> retrait
• Visa Premier Cartwin		
• Visa Infinite		
• World Elite Mastercard		

## AUTRES RETRAITS

### Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire\*\*\*

4,00 €/opération

2,10 % du montant de l'opération

### Autres retraits par carte\*\*\*\*

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

4,00 €/opération

2,10 % du montant de l'opération

### Au guichet

- Autres banques Zone Union Européenne
- Autres pays

8,70 €/retrait

7,60 €/retrait + 2,10 % de la transaction

## Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,50 €
● Commande de carte en urgence	26,00 €
● Rédition du code confidentiel	
• Envoi par courrier	16,00 €
• Envoi par SMS	GRATUIT
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation	
• En agence	16,00 €
• Sur l'application « Paiement Mobile »	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Option « garantie achats en ligne » (arrêt de la commercialisation)	20,00 €/an

\* Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009

\*\* Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

\*\*\* L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

\*\*\*\* Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009

## Virement

### Virement SEPA\* ▲

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

#### EMISSION D'UN VIREMENT SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,25 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,25 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,65 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA		GRATUIT
RÉCEPTION DE VIREMENT INSTANTANÉ SEPA		GRATUIT
SEPAMAIL PAIEMENT DE FACTURE		GRATUIT

#### Emission d'un virement instantané SEPA

VIA LE SERVICE DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE SITE INTERNET : <a href="https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance">https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance</a>	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
VIA PAYLIB ENTRE AMIS - APPLICATION PAIEMENT MOBILE	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

#### Virements non SEPA Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)	
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Emission d'un virement non SEPA occasionnel/permanent	28,00 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA	
Réception d'un virement non SEPA (par virement)	16,00 €
Virement valeur jour	15,00 €

#### Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	26,00 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	26,00 €

#### Prélèvement SEPA / Titre interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
● Information premier prélèvement	1,55 €

#### Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• En recommandé AR ( <i>frais de poste inclus</i> ) à la demande du client	8,50 €
• En pli simple à la demande du client	2,30 €
● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	20,00 €
● Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	18,00 €

\* Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 27).



# Offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

### Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention <sup>1</sup> : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>2</sup>	
Paient de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	30,00 €/mois
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE <sup>3</sup>	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Centre France	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE <sup>3</sup>	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
SécuriWEB Premium	
DOSSIER FAMILIAL PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.dossierfamilial.com">www.dossierfamilial.com</a>	
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)	

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Premium

### GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 3/an

### MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

15,00 €/mois

### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Centre France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

### PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an

### ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

### DOSSIER FAMILIAL PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.dossierfamilial.com](http://www.dossierfamilial.com)
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

# Offre Essentiel

## GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

## COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 1/an

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

9,00 €/mois

## RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Centre France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

## PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

## ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

## DOSSIER FAMILIAL ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.dossierfamilial.com](http://www.dossierfamilial.com)
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Globe Trotter\* (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

### GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerta solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerta essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

2,00 €/mois

Forfait des opérations courantes illimitées

*Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Centre France

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

### PAIEMENT PAR CARTE

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

\*Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

## Offre Eko\*

### GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

### MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko »

Renvoi du code confidentiel de la carte

2,00 €/mois<sup>16</sup>

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées

*Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*

Chéquier

### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale
- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole
- Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise
- Retraits d'espèces hors pays de lEEE : 10 retraits par an

### Bon à savoir !

### L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : | 30,00€ / chèque |
| • Montant du chèque supérieur à 50,00 € :         | 50,00€ / chèque |

\*Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer module budget protégé<sup>15</sup>

## SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi carte à domicile (*pour les renouvellements*)

Forfait des opérations courantes illimitées

*Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (*mensuel*)

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre Carte »

1,00 €/mois<sup>16</sup>

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque

## Offre groupée de services dont la commercialisation est arrêtée

### Offres Compte Service

Compte Service (*cotisation mensuelle*)

Equilibre	5,30 €/mois
Souplesse	7,50 €/mois
Optimum	8,50 €/mois
Le 2 <sup>e</sup> Compte Service du ménage	3,65 €/mois
Compte Service Prélude	1,00 €/mois

# Le Compte à Composer

## Essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier ( <i>pour les renouvellements</i> )	
Envoi carte à domicile ( <i>pour les renouvellements</i> )	
Forfait des opérations courantes illimitées <i>Comportant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</i>	
Information premier prélèvement SEPA	2,10 €/mois*
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• Alerte essentielle ( <i>mensuelle</i> ) - solde débiteur	
• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique ( <i>mensuel</i> )	
Dossier familial ( <i>3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 24</i> )	

\* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 24).

## Univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT		
Module souscrit à partir du 01/01/2017	Découvert	Prix
• Cotisation à une offre d'assurance associée au découvert autorisé en cas de décès accidentel ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>12</sup>	De 1,00 à 500,00 €	2,22 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	De 500,01 à 1 000,00 €	3,05 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>13</sup>	De 1 000,01 à 2 000,00 €	4,15 €/mois
	De 2 000,01 ET +	5,05 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1,00 à 300,00 €	1,55 €/mois
	De 300,01 à 800,00 €	2,20 €/mois
	De 800,01 à 1200,00 €	3,05 €/mois
	De 1 200,01 à 2 000,00 €	4,05 €/mois
	De 2 000,01 ET +	5,05 €/mois
MODULE BUDGET ASSURANCES		
Assurance SécuriBUDGET <sup>12</sup> - SécuriBUDGET Premium <sup>12</sup>	1,70 €/mois Premium 2,00 €/mois	
MODULE COMPTE SÉCURISÉ		
Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>12</sup> - SécuriCOMPTE Premium <sup>12</sup>		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		3,20 €/mois Premium 4,75 €/mois
Retrait d'espèces de dépannage		
Rédition carte urgente		
Rédition code confidentiel		
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE		
Mandat d'épargne <sup>14</sup>		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »		2,00 €/mois Premium 3,00 €/mois
Assurance SécuriEPARGNE <sup>12</sup> - SécuriEPARGNE Premium <sup>12</sup>		
Relevé global épargne/crédit ( <i>annuel</i> ) ( <i>trimestriel</i> ) en Premium		
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial		

## MODULE SUIVI @SSURÉ

### Assurance SécuriWEB<sup>12</sup>- SécuriWEB Premium<sup>12</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (1/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

1,40 €/mois  
Premium  
1,85 €/mois

## Personnalisation de votre équipement

### OPTIONS

#### Assurance SécuriZEN<sup>12</sup>

1,90 €/mois

#### Assurance SécuriLIVRETS<sup>12</sup>

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

## Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,10 € et 5,10 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,10 € et 7,15 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,15 € et 9,18 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Égal à 9,18 € et plus

## Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % de réduction supplémentaire
A partir du 2 <sup>e</sup> Compte à Composer et suivants	-30 % de réduction supplémentaire

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

## Irrégularités et incidents

### Plafond de frais d'incidents aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles »

Applicable au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque

25,00 €/mois

## Commission d'intervention

### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base :

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

## Opérations particulières

Frais de retour de courrier ( <i>client inconnu à l'adresse</i> )	21,00 €
Frais de gestion d'anomalie d'adresse ( <i>annuel</i> )	21,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	135,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition administrative	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*

## Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>17</sup>	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/chèque
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	

### En cas d'interdiction bancaire :

• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30,00 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	35,00 €

Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	50,00 €
---	---------

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision <sup>18</sup>	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement > 20 €	Maximum 20 €

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• à 10 jours	13,00 €
• à 30 jours	25,00 €

Frais d'opposition ( <i>blocage</i> ) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
---	---------

Capture en cas de refus de restitution carte après notification	250,00 €
---	----------

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	35,00 €
--	---------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <i>(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)</i>	Maximum 20,00 €
--	-----------------

\* Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.



# Découverts et crédits<sup>19</sup>

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

## Intérêts débiteurs (découvert)

### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire

### Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal (le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte)	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Assurance facultative en couverture du découvert <sup>20</sup> (voir rubrique « Sécuricompte découvert » p23)	Fonction du montant du découvert

## Particularités de certains découvert

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs	3,00 € par trimestre
Gratuit entre 0 et 3 jours débiteurs par trimestre	
<i>(Montant non compris dans le TAEG, conformément à l'article R 314-9 du Code de la consommation. S'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400,00 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêtés de comptes trimestriels. Pas de minimum forfaitaire pour les détenteurs d'un CAC avec module « maîtrise du découvert » et les anciennes générations de compte service)</i>	

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable

Compte Crédit renouvelable / Supplétis	Nous consulter
Le taux débiteur annuel et le taux annuel effectif global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	

#### Peuvent être associés au Crédit renouvelable / Supplétis :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « carte ».
- Une assurance emprunteur : de 0,327 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, jusqu'à 59 ans puis de 0,60 % de 60 ans à moins de 75 ans. L'assurance facultative est assurée par PREDICA, entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

### Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation véhicules, travaux, projets personnels	Nous consulter
• Frais de dossier 1 % du capital emprunté - Minimum : 70,00 € Maximum : 500,00 €	

Prêt à la consommation regroupé	Nous consulter
• Frais de dossier 1,20 % du capital emprunté - Minimum : 70,00 € Maximum : 500,00 €	

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance emprunteur <sup>21</sup>	Nous consulter

## Crédits immobiliers

### Frais de dossier

Prêt à taux zéro, Eco prêt à 0 %, Prêt Épargne Logement	GRATUIT
Prêt à l'Accession Sociale (PAS) (en % du montant du prêt)	1 %
	Minimum 175,00 € - Maximum 500,00 €
Prêt Habitat et Conventionné (en % du montant du prêt)	1 %
	Minimum 425,00 € - Maximum 2 000,00 €
Crédit relais	Nous consulter
Assurance Emprunteur <sup>22</sup>	Nous consulter

## Autres opérations liées aux crédits

Frais de recherche et attestation sur prêt	18,00 €
Modification du compte à débiter	35,50 €
Modification de la date d'échéance, périodicité	35,50 €
Modification de garantie, d'emprunteur, de durée	303,00 €
Rédition de tableau d'amortissement	28,50 €
Réaménagement de prêt 1 % du capital restant dû	
• Si capital restant dû < = 80 000 €	Minimum 700,00 €
• Si capital restant dû > 80 000 € et < = 120 000 €	Minimum 1 000,00 €
• Si capital restant dû > 120 000 €	Minimum 1 200,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	30,50 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Relance administrative	20,50 €
Pause non contractuelle	252,50 €
Report d'échéance	30,50 €
Frais de nantissement sur contrat vie / titres / produit épargne	
• Interne	150,00 €
• Externe	300,00 €
Frais de gage	76,00 €
Mainlevée de gage sur demande du client	50,50 €
Mainlevée autre, renouvellement de garantie	131,50 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	90,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	150,00 €
Changement de quotité d'assurance (par assuré)	75,00 €



## Épargne et placements financiers

### Épargne

#### Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque - Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de Compte Épargne Logement - Plan Épargne Logement	150,00 €
Mandat d'épargne - Tandem - Ecopage - Tandem Plus <sup>14</sup>	3,20 €/mois

#### Épargne disponible

Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire,

Ouverture	GRATUIT
Taux en vigueur	Nous consulter

#### Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux en vigueur	Nous consulter
L'assurance vie et Retraite	
Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion	Nous consulter

## Placements financiers

### Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	
• Par compte	150,00 €
Transfert de PEA /PEA PME	avec un maximum de 150,00 €
• Par ligne transférée	15,00 €
Service de calcul des plus-values	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU)	25,00 €
Opposition sur titre et bons	70,00 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Reconstitution d'un portefeuille titres à plus d'un an ( <i>édition valorisée</i> )	90,00 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Pôle Bourse (Service d'aide à la décision sur titres vifs)	9,90 €/mois
Mise en nominatif pur	70,00 €

### Gestion conseillée

FACTURATION TRIMESTRIELLE ET SELON NOMBRE DE CONTRAT	DROITS D'ENTRÉE / ARBITRAGE		
	Droits d'entrée sur compte-titres ordinaire et PEA	OPC actions et diversifiés	1,00 %
60,00 € pour 1 contrat		OPC Obligataires	0,50 %
85,00 € pour 2 contrats		OPC Monétaires et assimilés	0,00 %
100,00 € pour 3 contrats	Arbitrages sur assurance vie		GRATUIT
Option pour titres vifs			Nous consulter
Au-delà de 3 contrats			Nous consulter

### Les ordres de bourse en France

Achat et vente d'actions ou d'obligations en Bourse de Paris, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

	INTERNET	
	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Par Invest Store Initial	0,50 % Minimum 7,02 €	0,4846 %
Par Invest Store Intégral	0,09 % Minimum 0,99 €	0,09 % Minimum 0,99 €

## Les droits de garde (par an)

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
<b>Frais fixes (la ligne)</b>		
• Tous FCP et OPC Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Valeurs françaises	4,80 €	4,80 €
• Valeurs étrangères	11,30 €	5,00 €
<b>Frais variables en % de la valorisation au 31/12</b>		
• Tous FCP et OPC Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Obligations CASA	0,16 %	
• Autres valeurs françaises	0,33 %	0,33 %
• Actions et obligations étrangères et titres nominatifs	0,66 %	0,40 %
<b>Minimum par compte</b>	36,00 €	5,00 €
<b>Maximum par compte</b>	500,00 €	500,00 €

## Or

Achat en % du montant brut de la négociation	2,50 %
• Minimum	40,00 €
Vente en % du montant brut de la négociation ( <i>taxes non comprises</i> )	2,50 %
• Minimum	40,00 €
Expertise de pièce	1,50 €/pièce minimum 11,00 €
Frais de retour de pièces abîmées	Nous consulter
Transport sécurisé - forfait	60,00 €



## Opérations à l'étranger

### Les chèques

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	0,15 %	Minimum 35,90 € - Maximum 132,30 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,15 %	Minimum 35,90 € Maximum 132,30 €

### Virements (voir rubrique «moyens et opérations de paiement»)

### Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir pages 7 et 8 et page 25 pour les jeunes	
Paiement d'un chèque en euros ou dans l'UE	53,00 €
Impayés ( <i>par opération</i> )	43,40 €
Frais d'ouverture de compte en devises	35,90 €
Tenue de compte courant en devises ( <i>par mois</i> )	16,20 €
Frais de dossier pour opération de change ( <i>terme, prorogation, prêt, placement</i> )	26,60 €
Frais de banque étrangère	22,00 € ou frais réels
Frais de copie message SWIFT	16,40 €*
Fax ou e-mail de confirmation	16,40 €
Commission de change	0,05 %
<i>Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères lors du traitement de l'opération.</i>	Minimum 17,00 €
Attestation internationale	26,60 €
Frais de dossier par opération internationale ( <i>étude personnalisée</i> )	Minimum 35,90 €

\* Outre les frais correspondants systématiquement récupérés.



# Assurances et prévoyance

## Assurance pour vous et vos proches<sup>23</sup>

L'assurance complémentaire santé, la garantie des accidents de la vie, l'assurance dépendance, l'assurance décès, l'assurance obsèques

Nous consulter

## Assurance pour vos biens<sup>23</sup>

L'assurance automobile, l'assurance multirisque habitation, l'assurance garantie locative, l'assurance deux roues, l'assurance tous mobiles

Nous consulter

## Assurance pour vous protéger au quotidien<sup>23</sup>

La protection juridique

Nous consulter

## Assurance emprunteur

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » page 19

## Autres assurances<sup>12</sup>

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement « Sécuricompte » (*ancienne génération*) 31,50 €/an

Transfert de produits retraites individuels 4 % sur l'encours du contrat (*loi Madelin et loi Fillon pour les contrats de moins de 10 ans*)

Standard

Premium

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : 24,00 €/an/compte 50,40 €/an/compte  
SécuriCOMPTE

SécuriWEB 15,00 €/an/compte 30,00 €/an/compte

SécuriBUDGET 20,40 €/an/compte

SécuriPROTECTION  
(L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer) 24,00 €/an/compte

SécuriEPARGNE 3,00 €/an/compte 22,56 €/an/compte

SécuriLIVRETS 22,80 €/an/assuré

SécuriZEN 22,80 €/an/assuré

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 300,00 €
24,00 €/an/compte	de 301,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 500,00 €
24,00 €/an/compte	de 501,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

### Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.



# Succession

## Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

• Inférieur à 8 000 €	Frais fixe 20,00 €
• Égal ou supérieur à 8 000 €	1,00 % du montant de l'actif successoral du défunt Minimum 80,00 € - Maximum 620,00 €

## Frais de gestion annuel

85,00 €

## Frais de location coffre en succession

Voir tarif coffre-fort page 5

### Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

## Autres services

### Banque Privée

Réflexion patrimoniale	650,00 €
Stratégie patrimoniale	Nous consulter

### Protection des particuliers

La télésurveillance <sup>24</sup>	À partir de 19,90 €/mois - Nous consulter
La téléassistance à domicile <sup>25</sup>	À partir de 26,00 €/mois - Nous consulter
La téléassistance mobile <sup>25</sup>	À partir de 42,90 €/mois - Nous consulter

### Magazines

#### Dossier Familial Prestige (version numérique)

• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.dossierfamilial.com">www.dossierfamilial.com</a>	48,00 €/an
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créeative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	
+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

#### Dossier Familial Premium (version numérique)

• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.dossierfamilial.com">www.dossierfamilial.com</a>	18,00 €/an
• Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

#### Dossier Familial Essentiel (version numérique)

• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.dossierfamilial.com">www.dossierfamilial.com</a>	12,00 €/an
• Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

## Magazines (suite)

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/an
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	17,60 €/an
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 €/an
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	19,90 €/an
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	45,00 €/an
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/an
Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	25,90 €/an

### Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias :  
pour toute question relative aux publications

 N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



## Offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans.

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Tenue de compte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
--------------------------	---------

### Cotisation carte pour les 12-25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées page 8 de la brochure (hors carte Eko)

Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	20,00 €/an
Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement classique	22,00 €/an
Cart'ado	2,50 €/mois + 5,00 € de mise en service
Cotisation carte Cirrus Mozaïc de retrait	11,00 €/an

### Paiement et retrait par carte (avec CB Jeunes)

Paiement à l'international	GRATUIT
Frais de mise à disposition	10,00 €
Retrait à l'international	GRATUIT

### Cotisation à une offre groupée de service

#### Offre groupée de services

##### Compte à Composer (arrêt de la commercialisation)

Entre 18 et 25 ans	Réduction sur la cotisation de 50 %
--------------------	-------------------------------------

## Crédits et découverts

Autorisation de découvert	Nous consulter
Prêt permis à un euro par jour ( <i>jusqu'à 26 ans</i> )	Nous consulter
Prêts étudiants et apprentis ( <i>sans limite d'âge</i> )	
Prêts à la consommation ( <i>jusqu'à 30 ans révolus</i> )	Nous consulter
Good Loc ( <i>caution bancaire pour locataire</i> )	Nous consulter
Frais de dossier sur prêt à la consommation, étudiants et apprentis, permis à un euro par jour	GRATUIT

## Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	Nous consulter
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	Nous consulter
Droits de garde	GRATUIT

## Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	Nous consulter
Assurance moyens de paiements Sécuricompte ( <i>arrêt de la commercialisation</i> )	16,00 €

## Autres services

Globe trotter	2,00 €/mois
Site youzful-by-ca.fr : un accès à une offre extra-bancaire pour les 16-30 ans	GRATUIT

● Services inclus dans le CAC.

» Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».



# Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro \*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'EEE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste membre de la zone SEPA.

Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

## Pays de la zone SEPA

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey et île de Man.



# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

## Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

## Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### **Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)**

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

### **Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)**

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

### **Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)**

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

### **Commission d'intervention**

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

# Références

---

<sup>1</sup> DÉBIT : sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.

<sup>2</sup> CRÉDIT : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.
- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

<sup>3</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>4</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>5</sup> Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

<sup>6</sup> Service Disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>7</sup> Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

<sup>8</sup> Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur [www.paylib.fr](http://www.paylib.fr)) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiabilisé. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un smartphone Android éligible est également requise. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des sites e-commerçants affichant le logo « PAYLIB ».

<sup>9</sup> La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>10</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

<sup>11</sup> Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins d'1 euro à titre de participation financière minimum.

<sup>12</sup> Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

<sup>13</sup> Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

<sup>14</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

<sup>15</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

<sup>16</sup> En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

<sup>17</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

<sup>18</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

<sup>19</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>20</sup> Contrats souscrits auprès de Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) société d'assurance régie par le code des assurances.

<sup>21</sup> Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par : CA Assurance Emprunteur et PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

<sup>22</sup> Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : CA Assurance Emprunteur - Entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

<sup>23</sup> Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 332 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

<sup>24</sup> Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXCUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

<sup>25</sup> NEXCUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 euros. Siège social : rue de Belle Ile - 72190 Coulaines. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792.



## Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le client a la possibilité de faire appel au service clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual de Centre France - 3, avenue de la Libération - 63045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse : [www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance) (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet)].

L'agence ou le service clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

Le service clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du service clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Monsieur le médiateur bancaire - 146 rue Pasteur - 01500 Château-Gaillard ou au moyen du formulaire de saisie en ligne disponible sur le site Internet du médiateur : <http://www.mediateur-cacf.com>. La demande du client doit être adressée au médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le médiateur bancaire au client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours au plus tard, sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le client peut saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers -17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le client peut saisir le médiateur de l'assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La médiation de l'assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du médiateur à l'adresse suivante [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

**Les montants sont indiqués toutes taxes comprises.**  
**Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.**

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE**  
Siège Social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9.

Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit

Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance  
sous le n° 07 023 162 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand -  
N° de TVA intracommunautaire : FR 37 445 200 488 - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle  
Prudentiel et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9.

**CAMCA** - Siège social : 53, rue de la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527 RCS Paris  
Société d'Assurances Mutuelles à cotisations variables régie par le Code des assurances.

**PACIFICA** - Siège social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.  
Siren 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros.

**PREDICA** - Siège social : 50-56, rue de la Procession. 75015 Paris.  
SIREN B 334 028 123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



**CENTRE FRANCE  
BANQUE PRIVÉE**